

Développement social - Prévention

FORMATION

Chaque année, en vue d'améliorer l'évolution de carrière, la formation continue et la sécurité de chaque agent, le SIVOM met en place un plan de formation destiné à son personnel.

Le plan annuel prévoit la mise en œuvre de près de 400 jours de formation auprès des 55 agents, ce qui représente un coût de près de 30 000 € de versement à des organismes de formation, et près de 80.000 € de dépenses indirectes consacrées à cette action.



Un plan élargi au personnel des communes membres.

Dans le cadre de ses compétences d'aide aux collectivités, un partenariat avec le Centre National de Formation de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) d'Auvergne propose des stages décentralisés sur l'arrondissement d'Ambert sur des thématiques de l'action territoriale (état civil, gestion funéraire, marchés publics...).

Dans le même temps, le SIVOM développe en interne des formations adaptées qui se composent de stages « gestes et postures », « initiation à l'informatique » (approfondissement Word, découverte Excel et internet), « extincteurs premiers secours », ainsi qu'une formation continue obligatoire (FCO) pour la conduite de poids lourds.